



Météo France a placé le département du Morbihan en **vigilance jaune situation météorologique à surveiller (SMS) pour un risque de vents violents à compter de ce mercredi 27 mars 2024 18h00 au jeudi 28 mars 2024 à 18h00.**

Jeudi, le vent de Sud-Ouest restera fort, durant toute la journée. Les rafales maximales pourront dépasser les 120 km/h sur les côtes, en particulier sur le littoral atlantique, de l'ouest et du nord-ouest de la Bretagne. Dans l'intérieur, les rafales pourront atteindre 90 à 110 km/h.

A noter que cet épisode de vents violents sera également associé à un risque de vagues submersion.

Par conséquent, il convient :

- de surveiller les manifestations de plein air prévues dans votre commune,
- de faire respecter les consignes d'utilisation des chapiteaux en fonction de la force du vent,
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :
 - Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
 - Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
 - Soyez vigilants face aux chutes possibles de branches ou d'objets divers ;
 - N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
 - Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
 - Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- d'informer les gestionnaires de camping des conseils de comportement suivants :
 - Surveillez les arbres (qui auront été élagués lors de travaux d'entretien) ;
 - Regroupez les campeurs dans un abri en dur en cas de vent très violent.
- de vérifier auprès des professionnels du bâtiment que les mesures de prévention du risque de renversement des grues de chantier ont été prises.